


RECEPTION ET CONFORMITE DES ECHAFAUDAGES SUR PIED et MOBILES		
Suivant la recommandation de la CARSAT R408 / R457		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRE REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir les compétences nécessaires afin de réceptionner un échafaudage selon la réglementation en vigueur. - Connaître les risques liés à l'utilisation d'un échafaudage. 	Personnel devant réceptionner des échafaudages.	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir de contre indication médicale pour le travail en hauteur.
NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 8 personnes maximum.		
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION		
THEORIE	PRATIQUE	
Décret du 1 septembre 2004 (sous section 6 de la section II du chapitre III du livre II du code du travail) <ol style="list-style-type: none"> 1. Responsabilité et aspect réglementaire <ul style="list-style-type: none"> - Rôles et missions du contrôleur - Les documents du contrôleur - Les acteurs de la prévention - La réglementation 2. Risques et prévention <ul style="list-style-type: none"> - Les risques liés aux interventions - Plan de Prévention P.P.S.P.S et autorisations 3. Les types d'échafaudages 4. Les adéquations 5. Les plans et notes de calcul 6. Les appuis 7. Les contreventements 8. Les encrages et amarrages 9. Les niveaux de travail 10. Les accès 11. Les protections collectives 12. Les consignes et affichages 13. Le PV 	Présentations d'échafaudages et d'éléments divers Réaliser une réception d'échafaudage, vérifier des notes de calcul Contrôle des documents Contrôle EPI (harnais anti chute) Utilisation échafaudage	
DUREE	LIEU	EVALUATION DES CONNAISSANCES
14 heures	➤ En centre	Test théorique, évaluation pratique
PEDAGOGIE		
Partie théorique : information, exposé et validation des acquis Partie pratique : réception d'échafaudages en atelier		
VALIDATION DES ACQUIS	EQUIPEMENT A PREVOIR	
A l'issue du stage, une attestation de compétence sera délivrée à l'employeur. En cas d'échec aux tests une simple attestation de présence sera délivrée	Casque / chaussures de sécurité	